

---

## Note aux médecins du cadre permanent du CHU UCL Namur et des Cliniques universitaires Saint-Luc

---

Yvoir, le 7 février 2019

N/Réf. : AD/jl/2019/Laboratoire

Nous vous informons de la vacance de poste suivant au 1<sup>er</sup> avril 2019 :

|   |
|---|
| <p><b>Chef de service du Laboratoire<br/>au CHU UCL Namur, site Godinne</b></p> |
|---|

Les candidatures à ce poste doivent être introduites au plus tard le 28.02.2019 auprès de la direction médicale du CHU UCL Namur, Professeur Véronique Deneys (c/o secrétariat de la direction médicale – Jessica Luwel).



Professeur A. Dive  
Directeur médical ff, site Godinne

---

## **Recommandations pour le dépôt de candidature à un poste de chef de service**

Dans le cadre de cette candidature, un projet de service doit être adressé à la direction médicale, (c/o secrétariat de la direction médicale) **pour le 28/02/2019.**

**Le projet de service** doit décrire la stratégie du service en termes d'activités cliniques, de recherche, d'innovations et d'enseignement pour les 5 années à venir, en ce compris les moyens humains et logistiques nécessaires pour la déployer. Le projet doit intégrer la situation actuelle du service en termes de ressources humaines. Il doit en outre comprendre une analyse SWOT du service tel qu'il existe actuellement.

Votre projet devra inclure un descriptif des missions entrevues dans le futur pour chacun des médecins membres du cadre permanent ainsi que des projets entrevus pour les plus jeunes. Ces missions sont résumées dans le PACI de chaque médecin. Pour rappel, l'ensemble des PACI des membres du service doit être cohérent avec le projet de service.

Une analyse objective des performances académiques de votre service, en termes de recherche, d'innovation et d'enseignement sera également présentée. Cette analyse doit comprendre une mise en perspective du positionnement académique de votre service par rapport à celui des autres Institutions Universitaires belges. Votre projet de Service comprendra un important volet concernant la stratégie que vous comptez adopter pour maintenir, et le cas échéant améliorer, le positionnement académique de votre service sur le plan régional, national et international.

Une estimation quantitative et financière de l'activité du service dans les 5 ans qui viennent, par rapport à la situation existante, doit en outre être présentée. La direction financière pourra vous fournir les éléments nécessaires. Des indicateurs les plus précis possibles pour suivre vos objectifs devraient permettre une évaluation dans le futur de l'atteinte de ces objectifs.

Dans le contexte de la fusion du CHU UCL Namur, un des axes prioritaires sera le positionnement de votre service avec les services homologues sur les autres sites de l'institution. C'est dans ce cadre qu'il faudra positionner les filières de soins que vous souhaitez développer.

Enfin, votre projet de service doit intégrer les missions institutionnelles et éléments du plan stratégique qui concernent votre Service. Ce point doit apparaître clairement dans votre document (par exemple, activités à développer, collaborations avec d'autres services de notre institution et/ou, éventuellement, d'autres institutions).

Le projet de service que vous proposerez reprendra donc globalement les éléments suivants (analyse de la situation actuelle et stratégie pour l'avenir au sein du CHU et de votre site) :

- activités cliniques,
- bilan financier,
- recherche et innovation,
- enseignement,
- axes de développement futur
- missions institutionnelles.

Dans la mesure du possible, il est toujours préférable que le projet de service soit partagé avec les autres membres du service.

La direction médicale se tient à votre disposition pour toute question que vous auriez concernant la procédure de candidature ou la préparation de ce projet.